



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITION FEMININES

Le 21 novembre 2018

Présents : Mesdames KUBIAK – VALCKE – CORNUS.

Excusés (e) : Madame FARDEAU – Messieurs SUBTIL - ESPIE - AGASSE - LUCAS

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.

COUPE OCCITANIE FEMININE à 11 - Secteur Est

REPORT

Suite à la qualification du Club de LATTES en Coupe de France Féminine qui jouera le 25 Novembre 2018 (la Coupe de France primant sur la Coupe Occitanie Féminine),

Le match initialement programmé le 25/11/2018 :

23731.1 ST THIBERY MONTBLANC / LATTES AS Est Reporté à une Date Ulérieure

ANNULATION ENGAGEMENT

Suite à une erreur administrative lors de l'enregistrement informatique des engagements en Coupe Occitanie Féminine, le Club de BAHO PEZILLA ne s'engageant pas, la rencontre initialement prévue le 25/11/2018 :

23733.1 BAHO PEZILLA / PERPIGNAN ESP FEM Est ANNULEE
En conséquence le Club de PERPIGNAN ESPOIR FEMININ est qualifié pour le prochain tour.

FORFAITS

23723.1 CANET ROUSSILLON FC / BAILLARGUES ST BRES VALERGUES du 25/11/2018
La rencontre est ANNULEE - Forfait de Baillargues St Brès Valergues

En conséquence le Club de CANET ROUSSILLON FC est qualifié pour le prochain tour.

23729.1 FC SUSSARGUES / LA CLERMONTAISE du 25/11/2018
La rencontre est ANNULEE - Forfait de Sussargues Fc

En conséquence le Club de LA CLERMONTAISE est qualifié pour le prochain tour.

La secrétaire de séance
Marie KUBIAK

La Présidente de Séance
Christie CORNUS